

**MAIRIE DE VALMEINIER  
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 20 JANVIER 2025**

Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	14
Nombre de votants	15

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 20 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Maire.

**Étaient présents** : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Alexandra BAUDIN, Isabelle GORIN, Éric TALLIA, Marc MOMET, Sami BAUDIN, Denis BOUVIER, Christiane JOET, Marion BERNOLLIN, Jonathan CHARDON, Stéphane LEVAVASSEUR, Philippe EXCOFFIER, Isabelle DELEGLISE.

**Absent ayant donné procuration** : Romain MALLEVAL à Jonathan CHARDON.

**Date de convocation** : 13/01/2025

Alexandra BAUDIN a été élue secrétaire de séance.

## **I AFFAIRES FONCIERES**

Pas d'affaire foncière lors de cette séance.

## **II DEMANDE DE SUBVENTION**

### **Réaménagement de la rue du Centre**

Présentation du projet de réaménagement de la Rue du Centre.

Le montant de cette opération est de : 1 577 300 € HT

Dans la perspective de la mise en œuvre de cet aménagement, Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre du Fond Départemental d'Équipement des Communes (FDEC) à concurrence des montants octroyés dans le cadre réglementaire.

***Approuvé à l'unanimité.***

### **Rénovation de la cour d'école**

Présentation du projet de rénovation de la cour d'école.

Le montant de cette opération est de : 66 050 € HT.

Dans la perspective de la mise en œuvre de cet aménagement, il propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre du Fond Départemental d'Équipement des Communes (FDEC) à concurrence des montants octroyés dans le cadre réglementaire.

***Approuvé à l'unanimité.***

### III – TARIFS TAXE DE SEJOUR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commune de Valmeinier perçoit la taxe de séjour sur son territoire depuis 1987.

Le produit de cette taxe est intégralement utilisé pour le développement de l'office de tourisme conformément à l'article L.2231-14 du CGCT ;

Il est proposé de voter les tarifs de la taxe de séjours qui seront réévalués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

N°	Catégories d'hébergement	Part collectivité	Part surtaxe départementale	Total
1	Palaces	4.18 €	0.42 €	4.60 €
2	Hôtels de tourisme 5 étoiles Résidences de tourisme 5 étoiles Meublés de tourisme 5 étoiles	2.73 €	0.27 €	3.00 €
3	Hôtels de tourisme 4 étoiles Résidences de tourisme 4 étoiles Meublés de tourisme 4 étoiles	2.18 €	0,22 €	2,40 €
4	Hôtels de tourisme 3 étoiles Résidences de tourisme 3 étoiles Meublés de tourisme 3 étoiles	1,59 €	0,16 €	1,75 €
5	Hôtels de tourisme 2 étoiles Résidences de tourisme 2 étoiles Meublés de tourisme 2 étoiles Villages de vacances 4 et 5 étoiles	1.00 €	0,10 €	1,10 €
6	Hôtels de tourisme 1 étoile Résidences de tourisme 1 étoile Meublés de tourisme 1 étoile Villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles Chambre d'hôtes	0,80 €	0,08 €	0,88 €
7	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,60 €	0,06 €	0,66 €
8	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Ports de plaisance	0,20 €	0,02 €	0,22 €
9	Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	5,00%	0,50%	5,50%
	<i>Plafond applicable pour la catégorie 9</i>	4.18 €	0,42 €	4,60 €

**Approuvé à l'unanimité.**

#### **IV – OFFICE DE TOURISME : SUBVENTION 2025**

Monsieur le Maire propose d'allouer pour l'année 2025 une subvention d'un montant de 870 000 €, considérant que l'office du tourisme assure la gestion des équipements publics : le cinéma et la piscine.

*Approuvé à l'unanimité.*

#### **V – PERSONNEL COMMUNAL**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir l'aide à la cantine.

Cet agent sera recruté comme suit : un agent social à temps non complet (8 heures par semaine) pour l'année scolaire 2025.

*Approuvé à l'unanimité.*

#### **VI – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

##### **Compte rendu commission scolaire présenté par Isabelle GORIN :**

Fréquentation cantine scolaire en forte augmentation. Réel succès.

##### **Compte rendu commission SEMVAL présenté par Pascal BAUDIN :**

Suite au conseil d'administration de la SEMVAL : résultats de la saison 2023/2024 : très bonne année. Pour ce début de saison 2024/2025 : augmentation de 1 % des journées skieurs (157 858) ainsi que des passages + 2.45 % (962 666).

##### **Compte rendu commission Office du Tourisme présenté par Alexandra BAUDIN :**

Codir le 5 février prochain avec point sur l'événementiel.

Recrutement d'un directeur/trice en cours.

#### **VII – QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions diverses lors de cette séance.

#### **VIII – INFORMATIONS DIVERSES**

Remerciements famille de M. Maurice POPP

Information du Conseil départemental sur l'attribution de deux subventions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.